

# COMMUNE DE LA BOURGONCE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 3 JUIN 2022 A 20H30

## COMPTE-RENDU

### Présents :

Mrs Denis HUIN - Patrice BRICKERT - Idir ZATOUT - Matthieu COLLIN - Jean-Pierre SIDEL - Samuel DELETTRE - Rémy ANTOINE - Frédéric PERNIN - Sylvain LENTENGRE - Mickaël CHENAL - Yannick GOLIOT  
Mme Emilie GEORGES

Procuration : Nadine MARTIN à Rémy ANTOINE  
Willy COLIN à Denis HUIN

Absente excusée : Françoise DESCHEEMACKER

A été nommé secrétaire de séance : Frédéric PERNIN

### ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> avril 2022
2. Projet d'une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles)
3. Contrat de contrôle de l'aire de jeux et équipements sportifs
4. Programme routier 2022
5. Questions diverses
  - Planning des 2 tours des élections législatives
  - Réseau informatique du bâtiment école
  - Feux de la St Jean
  - Assainissement collectif à La Corvée
  - Circulation Rue du Trexané

---

### 1 -Approbation du compte-rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> avril 2022

Aucune remarque n'étant apportée sur le compte-rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> avril 2022, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### 2 – Projet d'une MAM

Monsieur le Maire évoque sa rencontre avec Mmes Ohnimus et Divoux concernant un projet MAM dans le secteur. En 2015, il avait déjà reçu 2 personnes pour un projet semblable mais, à ce moment-là, il y avait encore une dizaine d'assistantes maternelles actives sur la commune.

Il propose de faire construire le bâtiment sur le terrain disponible à La Corvée. Le projet pourrait être subventionné à hauteur de 154 000,- € par la Caf. Il faut également contacter le Département qui n'apporte pas d'aide financière mais de l'aide dans la conception du bâtiment MAM. Il faudra également faire des demandes de subvention à la Région, à la Communauté d'Agglomération et à la Préfecture pour la DETR.

Projet approuvé à 14 voix POUR (12 + 2 procurations)

Monsieur le Maire propose de mettre en place une commission pour le suivi du projet MAM. Tous les conseillers en seront les membres. Il va contacter la Maire de Nayemont-les-Fosses pour visiter leur nouvelle MAM et avoir des informations quand à la procédure à suivre : choix d'architecte, subventions, plan du bâtiment...

Rendez-vous le samedi 18 juin 2022 à 9h30 à la mairie de Nayemont-les-Fosses !

### 3 – Contrat de contrôle de l'aire de jeux et équipements sportifs

La société Soléus propose un contrat pluriannuel pour le contrôle des équipements sportifs (stade de foot) et de l'aire de jeux pour un tarif de 238,80 € TTC, forfait pour 13 équipements (6 buts et 7 jeux).

Leur proposition comprend 1 passage annuel pendant 3 ans et l'émission d'un rapport de contrôle

Adopté à 14 voix POUR (12 + 2 procurations)

### 4 – Programme routier 2022

Le programme routier 2021 étant achevé, avec une réception du chantier prévu le vendredi 17 juin à 10h30 en mairie, la deuxième partie des travaux, comprenant le chemin rural n° 9 – Devant Thoné jusqu'à la voie d'Egimont (au dépôt de végétaux), la Rue de Rocinfête et éventuellement la Rue du Haut Meix peut être programmée. Il faudra contacter Eric Aubert pour un devis.

### 5 – Questions diverses

Planning des 2 tours des élections législatives :

Travaux sur le réseau informatique du bâtiment école : Matthieu propose de se charger de faire un état des travaux à prévoir et de demander des devis.

Convention avec EURL Huin : suite à l'achat du terrain B264 et afin de permettre la fauche de cette parcelle, Monsieur le Maire propose de signer une convention avec EURL Huin. Adopté à 14 voix POUR (12 + 2 procurations)

Feux de la St Jean : Le Brocard Bourgonçois organise les Feux de la St Jean avec un repas. La commune finance les feux d'artifice.

Assainissement collectif à La Corvée : Monsieur le Maire a demandé un devis à l'entreprise EURL Huin pour la vidange de la fosse à La Corvée mais elle ne peut pas donner de tarif car ne connaît pas l'état et la quantité de dépôt à enlever. Un conseiller propose de facturer le prix de la vidange aux habitants reliés à la fosse ; Cela n'est pas possible car la fosse n'est plus aux normes et la Communauté d'Agglomération n'a pas les moyens financiers de la changer. Pour info, Valterra (pour le SDANC) fera les visites de contrôles des fosses des bâtiments communaux le 17 juin prochain.

Circulation Rue du Trexané : Monsieur le Maire propose de faire un essai de la rue en sens interdit en descente. Il faudra prévenir les résidents et mettre un article dans le journal.

Débroussailleuse : Monsieur le Maire informe les conseillers de l'achat d'une débroussailleuse chez Georges Motoculture, pour le prix de 690,83 € HT.

A LA BOURGONCE, le 7 juin 2022

Le Maire,

Denis HUIN

